



Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
3 Impasse Louis BOURDERY
87000 LIMOGES

Procès-Verbal Du conseil d'administration du POKER TEAM 87

Le 4 Janvier 2019 à au siège de l'association, 3 impasse Bourdery 87000 LIMOGES

Présents : Franck FORRAND, Dimitri LANDELLE, Christian VERGNAULT,
Cécile PRADEAU, Olivier DESCHAMPS, Frank PEIFFER, Jean Luc CAUJOLLE,
Michael DAMIEN

Absents excusés : David Fuchs, Fayssal SLAMANI

Ordre du Jour :

1. Approbation des PV des précédentes réunions.
2. Nomination des membres du CA 2019
3. Administration
4. Questions diverses

La réunion débute à 22h55.

Le conseil d'administration désigne Franck FORRAND en tant que président de séance et Cécile PRADEAU, en qualité de secrétaire de séance.

1- Approbation du PV de la précédente réunion

Franck FORRAND a terminé les PV manquants de l'année 2018. Approbation de ces PV à la prochaine réunion.

2- Nomination des membres du CA 2019

Franck FORRAND se représente comme président. Aucune autre candidature.
Dimitri LANDELLE comme vice-président et responsable poker. Aucune autre candidature.
Frank PEIFFER comme trésorier. Pas d'autre candidature.

Christian VERGNAULT comme trésorier adjoint et responsable buvette. Pas d'autre candidature.
Cécile PRADEAU comme secrétaire et responsable réseaux sociaux. Pas d'autre candidature.
Olivier DESCHAMPS responsable buvette.
Jean Luc CAUJOLLE responsable clubs extérieurs.
Michael DAMIEN responsable partenaires.
David FUCHS secrétaire adjoint.
Fayssal SLAMANI responsable téléphone et salle.

Accord à l'unanimité.

3- Administration

Bulletins d'adhésion à mettre à jour (prix, dates etc..). Jean Luc CAUJOLLE s'en occupera. Les prix seront donc :

Du 1^{er} Janvier au 30 Juin : 90€ pour tous, 60€ pour les chômeurs étudiants.

Du 1^{er} Juillet au 30 Septembre : 70€ pour tous, 50€ pour les chômeurs et étudiants.

Du 1^{er} Octobre au 31 Décembre : 50€ pour tous, 40€ pour les chômeurs et étudiants.

Franck FORRAND demande qui sera absent lors de la première manche le 11/01/19 : Cécile PRADEAU, David FUCHS ne seront pas là, soit la secrétaire et secrétaire adjoint. Dimitri LANDELLE et Franck FORRAND s'occuperont des adhésions 2019.

Franck FORRAND demande ce que les responsables buvettes ont prévu pour la pause repas. Christian VERGNAULT propose de ne plus commander de pizzas car cela fait perdre de l'argent au club. Ce sera donc croque-monsieur et sandwich.

Franck FORRAND confirme les adresses pour les communiquer à la préfecture.

Franck FORRAND rappelle qu'il faut s'occuper rapidement des cartes adhérents. Dimitri LANDELLE s'en chargera. Mais également de commander de nouvelles cartes à jouer. Les anciens paquets de cartes seront laissés à disposition pour don dans la salle. Les nouvelles cartes seront exclusivement gérées par Dimitri LANDELLE.

Dimitri LANDELLE demande de programmer une date de réunion afin de finaliser le côté administratif comme pour valider les statuts, le règlement, etc... le plus rapidement possible. La date du lundi 14 Janvier est retenue.

4- Questions diverses

Christian VERGNAULT demande si un main event pour 2019 est toujours d'actualité afin de s'y prendre rapidement si l'on ne choisit pas la date. Dimitri LANDELLE lui répond que la seule condition pour pouvoir réaliser un main event est d'avoir une salle gratuite. Franck FORRAND précise que la mairie lui avait parlé de nous prêter la salle de Landouge qui est une salle pouvant accueillir plus d'une centaine de joueurs et qui est équipée d'une cuisine.

Christian VERGNAULT demande ce que l'on mange pour le prochain Monster Stack qui est dans un mois. Il rappelle que le site "inscriptions faciles" va fermer car ils n'ont plus de serveur. A voir comme remplacement: soit GoogleDoc, soit demander à David pour créer un formulaire. Il est donc proposé pâtes bolognaises faites par Christian et pâtes au poulet par Jean Luc CAUJOLLE.

Jean Luc CAUJOLLE demande si l'on accepte ou pas Yacine Mezaachi au sein de l'association en 2019 car il « dérange » le jeu, l'ambiance et l'envie de jouer au sein du club ainsi qu'à cause de son hygiène. Franck FORRAND lui rappelle que personne n'est venu se plaindre en faisant une demande similaire aux membres du CA. On ne peut pas refuser une personne sur la demande d'une personne. Les autres membres du CA trouvent cette décision discriminatoire et ne sont pas d'accord avec le fait de le refuser sur ce seul motif.

Frank PEIFFER demande si l'on reste sur le même fonctionnement pour le paiement des adhésions, soit possibilité de payer en 4 fois. Il se demande également si on laisse la possibilité de payer en chèques aux nouveaux membres au vu des soucis rencontrés avec des impayés. Après réflexion, le risque est minime, nous restons donc au même fonctionnement.

Christian VERGNAULT veut se renseigner pour prendre un TPE. Cécile PRADEAU lui rappelle qu'on s'était renseignée sur le prix et qu'on avait vu la marque Izettle qui était à 20€ à l'achat et taux d'intérêt à 1.75%.

Franck FORRAND nous explique qu'il a demandé une convention équipement auprès de notre partenaire Hyper U pour financer nos textiles. Ce serait des polos avec notre logo ainsi que celui d'hyper U floqué dessus. Pour y inscrire les pseudos, si les joueurs le veulent, il faudra qu'ils se débrouillent eux-mêmes. Le but est de les revendre aux adhérents à un prix attractif.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 23h45.

Président de séances
Franck FORRAND

Secrétaire de séance
Cécile PRADEAU